

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AUTOMOBILE GENIE SOLUTION » en abrégé «
"AGS" SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 30/10/2023 reçus par Me SYLLA SOKONA, Notaire, enregistrés, le 07/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTOMOBILE GENIE SOLUTION »

en abrégé « "AGS" SARL »

Objet : La société a pour objet directement et indirectement tant en république de COTE D'IVOIRE que dans tous pays et les territoires étrangers :

- L'entretien et réparation de véhicule automobiles ;
- La réparation mécanique et électrique ;
- La réparation des systèmes d'injection électroniques ;
- L'entretien courant de véhicules automobiles ;
- La réparation de carrosserie et de pièces de véhicules automobiles ;
- Le lavage, le lustrage, etc...
- La peinture y compris au pistolet ;
- La réparation de pare-brise, de vitres, de sièges de voiture ;
- La pose ou le remplacement de pneumatique et de chambre à air ;
- Le traitement antirouille, le montage de pièces et accessoires ne faisant pas partie du processus de fabrication ;
- Les accessoires, l'achat et la revente de véhicules d'occasion ;
- Et divers.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales ou financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou

indirectement à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou à tous objets similaires ou connexes de la même manière la plus étendue.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M EZZEDDINE YAHYA (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2023-B12-06857 du 30/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°84799/GTCA/RC/2023 du 30/11/2023

